

Image not found or type unknown



Tvx votes entre compromis et vente

Par **aliceaupays**, le **18/04/2010** à **09:58**

Bonjour,rrnLorque des travaux de ravalement sont votés entre la signature du compromis de vente et l'acte définitif chez le notaire, qui doit payer les appels de fonds, l'acquéreur ou le vendeur?rnQuels sont les textes de loi de référence?rrnEn vous remerciant par avance.